

Mon calendrier DE COLLECTE 2024

CDC de Gémozac & de La Saintonge Viticole



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les emballages sont collectés toutes les semaines.

Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2. La couleur de votre commune correspond à votre semaine de collecte.

Ex. : Si vous habitez Berneuil, la collecte des ordures ménagères a lieu un vendredi sur deux, semaine orange. Celle des emballages a lieu tous les vendredis.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
& de La Saintonge Viticole

Collecte à partir de 3h du matin.
Pensez à sortir votre bac de collecte ou votre sac jaune la veille.
Les jours fériés, la collecte est assurée.

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Ordures ménagères

1 semaine sur 2



Emballages

Toutes les semaines



SEMAINE ORANGE

Berneuil	Vendredi	Vendredi
Jazennes	Vendredi	Vendredi
Meursac	Mercredi	Mercredi
Rétaud	Mercredi	Mercredi
Rioux	Jeudi	Jeudi
St. Simon de Pellouaille	Vendredi	Vendredi
Tanzac	Vendredi	Vendredi
Tesson	Jeudi	Jeudi
Thézac	Mercredi	Mercredi
Villars en Pons	Vendredi	Vendredi

SEMAINE BLEUE

Cravans	Jeudi	Jeudi
Gémozac	Vendredi	Vendredi
Montpellier de Médillan	Jeudi	Jeudi
St. André de Lidon	Jeudi	Jeudi
Thaims	Jeudi	Jeudi
Viriolet	Vendredi	Vendredi

Mon mémo — TRI —



EMBALLAGES

Tous les emballages se trient.

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Plastiques rigides



Plastiques souples



Briques alimentaires



Emballages en métal



BIODÉCHETS

30% de biodéchets dans nos poubelles peuvent être valorisés en compost.

À déposer dans le composteur :



Déchets de cuisine



Déchets de jardin

Les 4 règles d'or POUR RÉUSSIR MON COMPOST

- 1 | Diversifier les apports : 50% de déchets humides 50% de déchets secs
- 2 | Fractionner les déchets
- 3 | Aérer le compost
- 4 | Surveiller l'humidité

Pour vous équiper gratuitement d'un composteur, contactez Cyclad : contact@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié.



Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...

À déposer dans le bac dans un sac fermé.



PAPIERS PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



VERRES

Bouteilles, bocaux et pots en verre...

À déposer dans les points d'apport volontaire.

cyclad.org



TEXTILES



Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés.

Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport
Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.

cyclad.org



Mon bac, MODE D'EMPLOI



Pas de bac surchargé, ni de poubelles hors du bac. Ordures ménagères à déposer dans le bac dans un sac fermé.



Pas de liquide, cendres chaudes, déchets corrosifs ou dangereux. Pas de déchets verts, de gravats, d'encombrants...



Les sacs jaunes doivent être placés au sol à une distance minimale d'1 m du bac d'ordures ménagères. Aucun obstacle à moins d'1 m du bac.



Bacs à sortir la veille du jour de la collecte et à rentrer dès que possible après passage du camion.



Le bac ne doit pas être placé sur la route.

Si vous avez un marquage avec une flèche, placez votre bac en retrait de la route.



Bacs à placer sur le marquage prévu à cet effet, poignée opposée à la route.

Pour toutes réparations, remplacement ou changement de taille de bac, contactez cyclad : contact@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66 cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERritoire économie circulaire

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
5, de La Sarrange-Vilcote